



AVIS DE RECRUTEMENT
D'un agent d'entretien qualifié

Le Directeur par intérim du Centre Hospitalier Saint-Charles de Commercy,

Vu l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n°2016-1705 du 12 décembre 2016 modifié portant statut particulier des personnels de la filière ouvrière et technique de catégorie C de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n°2016-636 du 19 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Un recrutement est ouvert au Centre Hospitalier Saint-Charles de Commercy afin de pourvoir un poste vacant d'agent d'entretien qualifié.

Article 2 : Les candidats au présent recrutement devront faire parvenir un dossier de candidature comprenant :

1. Une lettre de candidature ou de motivation précisant le nom, prénom, adresse complète ;
2. Un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude, le contenu et la durée des formations suivies ainsi que la durée et le descriptif des emplois occupés ;
3. Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3).

Article 3 : La sélection des candidats est confiée à une commission, composée d'au moins trois membres dont l'un est extérieur à l'établissement. Au terme de l'examen de l'ensemble des dossiers de candidature, la commission procède à la sélection des candidats et convoque pour entretien ceux dont elle a retenu la candidature.

A l'issue des entretiens, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement. Les candidats sont nommés dans l'ordre de la liste. Cette liste peut comporter un nombre de candidats supérieur à celui des postes à pourvoir. Si un ou plusieurs postes ne figurant pas initialement dans le nombre de postes ouverts au recrutement deviennent vacants, l'autorité investie du pouvoir de nomination peut faire appel aux candidats figurant sur la liste dans l'ordre de celle-ci, jusqu'à la date d'ouverture du recrutement suivant.

Article 4 : Les dossiers de candidature devront être adressés à Madame la Directrice adjointe du Centre Hospitalier Saint-Charles de Commercy - 1, rue Henri Garnier - 55200 COMMERCY, **au plus tard le Vendredi 26 avril 2024 à 17h00** cachet de la poste faisant foi ou tampon de réception si remise en main propre au secrétariat de direction. Au-delà de cette date, plus aucune candidature ne pourra être prise en compte.

Article 5 : La publication du présent avis de recrutement sera effectuée :

1. Par messagerie interne à tous les services de l'établissement ;
2. Sur le panneau réservé aux concours / recrutements au 1^{er} étage du bâtiment administratif ;
3. Sur le site internet de l'établissement ;
4. Au recueil des actes administratifs de la Meuse ;
5. Sur le site « Portail des concours de la Fonction Publique Hospitalière ».

Fait à Commercy, le 14 février 2024.

 Le Directeur par intérim,
Monsieur Arnaud VANNESTE
La Directrice adjointe,

Madame Stéphanie PERRON